

Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022, soit 0,183 € ht le caractère. Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée

Atlantique Habitations

Maitrise d'oeuvre relative à la construction d'une tour de 17 étages comprenant 80 logements locatifs sociaux et 1 000 m2 de locaux d'activités, îlot 8B Zac du Pré Gauchet, Euronantes Gare à Nantes

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Atlantique Habitations, M. Vincent Biraud, directeur général, 10, boulevard Charles-Gautier, BP 30335, 44800 Saint-Herblain 3. Tél. 02 51 80 67 67. **Siret** : 86780133400063. **Référence acheteur** : MOE, îlot 8B. L'avis implique un marché public. **Objet** : maîtrise d'oeuvre relative à la construction d'une tour de 17 étages comprenant 80 logements locatifs sociaux et 1 000 m2 de locaux d'activités, îlot 8B Zac du Pré Gauchet, Euronantes Gare à Nantes. **Procédure** : procédure avec négociation. **Critères d'attribution** : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif). **Remise des candidatures** : 27 novembre 2023 à 12 h 00 au plus tard. **Envoi à la publication le** : 26 octobre 2023. Des dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. **Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur** : <https://marches-publics.info>

GIE Grand Ouest

Ravalement Marquis de Dion

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Date limite de réponse : 4 décembre 2023 à 14 h 00. **Section 1 : Identification de l'acheteur** : **Nom complet de l'acheteur** : GIE Grand Ouest. **Type de Numéro national d'identification** : Siret. **No national d'identification** : 47080116803039. **Ville** : Nantes. **Code Postal** : 44400. **Groupeement d'acheteurs** : non. **Section 2 : Communication** : **Moyen d'accès aux documents de la consultation** : <https://cdc-ha.cdc-habitat.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=282&orgAcronym=c10h> **Identifiant interne de la consultation** : 18-TX2023-954B **L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur** : Oui **Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non **Nom du contact** : Yohann Lemaître. **Adresse mail du contact** : yohann.lemaître@cdc-habitat.fr **No téléphone du contact** : +33 2 51 89 86 00. **Section 3 : Procédure** : **Condition de participations** : **Aptitude à exercer l'activité professionnelle conditions/moyens de preuve** : conditions énoncées dans les documents de la consultation. **Capacité économique et financière conditions/moyens de preuve** : conditions énoncées dans les documents de la consultation. **Capacités techniques et professionnelles conditions/moyens de preuve** : conditions énoncées dans les documents de la consultation. **Technique d'achat** : sans objet. **Date et heure limites de réception des plis** : 4 décembre 2023 à 14 h 00. **Présentation des offres par catalogue électronique** : interdite. **Réduction du nombre de candidats** : non. **Possibilité d'attribution sans négociation** : oui. **L'acheteur exige la présentation de variantes** : non. **Critères d'attribution** : **Section 4 : Identification du marché** **Intitulé du marché** : ravalement Marquis de Dion. **Code CPV Principal** : 45443000. **Type de marché** : travaux. **Description succincte du marché** : ravalement Marquis de Dion. **Lieu principal d'exécution du marché** : 44. **Durée du marché (en mois)** : 1. **La consultation comporte des tranches** : non. **La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : non. **Section 5 : Lots** : **Marché allot** : non. **Section 6 : Informations complémentaires** : **Visite obligatoire** : oui. **Autres informations complémentaires** :

Avis d'attribution

marchés publics et privés

Commune de Pontchâteau

Aménagement de sécurité-villages de La Fenêtre et Rendreux

AVIS D'ATTRIBUTION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : commune de Pontchâteau. Correspondant : M. Guy Ollivier, place Dominique-David, 44160 Pontchâteau. Tél. 02 40 01 61 28. Courriel : services.techniques@pontchateau.fr **Type d'organisme** : commune. **Objet du marché** : aménagement de sécurité-villages de La Fenêtre et Rendreux. **Type de marché** : travaux. **Type de procédure** : procédure adaptée. **Conditions relatives au marché** : **Attribution des marchés ou des lots** : **Critères d'attribution** : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges...). **Date d'attribution du marché** : 9 octobre 2023. **Nombre total d'offre reçues** : 7. **Référence** : lot 1 ; voirie. **Nom du titulaire/organisme** : Charier TP, 87, 89, rue Louis-Pasteur, 44550 Montot-de-Bretagne. **Montant final du marché ou du lot attribué (HT)** : 44 400 euros. **Référence** : lot 2 : signalisation. **Nom du titulaire/organisme** : Signalisation 44, 9, rue du Coutelier, 44800 Saint-Herblain. **Montant final du marché ou du lot attribué (HT)** : 14 341 euros. **Date d'envoi du présent avis à la publication** : 30 octobre 2023.

Autres marchés

Communauté de communes

Vendée Grand Littoral

Attribution de trois autorisations d'occupation temporaire pour des activités de restauration pour le port de plaisance de Talmont-Saint-Hilaire

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE



Identification de l'autorité gestionnaire : communauté de communes Vendée Grand Littoral, sise 35, impasse du Luthier, ZI du Pâtis 1, BP 20, 85440 Talmont-Saint-Hilaire. Tél. 02 51 20 72 07. **Objet** : la consultation a pour objet l'attribution de trois autorisations d'occupation temporaire pour des activités de restauration, au sein du futur Pôle Capitainerie du port de plaisance de Talmont-Saint-Hilaire pour une prise d'effet au 1er janvier 2025. **Lot 1** : restaurant panoramique avec terrasses, durée 20 à 35 ans. **Lot 2** : cellule commerciale 1 avec terrasse, activité bar ou restauration classique, durée 15 à 30 ans. **Lot 3** : cellule commerciale 2 avec terrasse, activité bar ou restauration classique, durée 15 à 30 ans. **Critères de sélection** : 1. garanties et moyens mis en oeuvre par le candidat pour assurer au mieux l'exploitation du service au regard de la qualité des prestations proposées, 2. qualité technique et esthétique du projet d'exploitation, d'aménagement et des installations, 3. qualité et fiabilité financière de l'offre dans le domaine d'activité proposé au regard du compte d'exploitation prévisionnel, du niveau de part variable proposé et du niveau des investissements proposés, 4. qualité environnementale de l'offre tant sur les prestations proposées que sur les installations et équipements. **Procédure** : procédure de sélection avec publicité conformément à l'article L.2122-1 du CGPPP. **Modalités de retrait du dossier de consultation** : à télécharger sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr> **Modalités de remise des plis** : par voie dématérialisée sur le profil acheteur <https://www.marches-securises.fr> dans les conditions énoncées dans le règlement de consultation avant le 14 février 2024, 12 h 00. **Autres renseignements** : pour tout renseignement complémentaire, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr> **Date d'envoi de l'avis pour publication** : le 30 octobre 2023.

Avis administratifs

Préfet de la RÉGION PAYS DE LA LOIRE Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Projet d'arrêté établissant le programme d'actions régional "nitrates"

Avis préalable à la consultation du public prévue du 17 novembre au 17 décembre 2023

AVIS

Par arrêté du 10 mai 2021, le préfet de la région Pays de la Loire a prescrit la révision du programme d'actions régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole. À l'issue de la phase de concertation et des consultations des prévenus par le Code de l'environnement, le projet doit être mis à la consultation du public afin de recueillir ses observations avant la signature de l'arrêté établissant le programme d'actions régional, en application des articles L.123-19 et R.123-46-1 du Code de l'environnement. Le projet d'arrêté et ses annexes sont consultables du 17 novembre au 17 décembre 2023 inclus sur le site internet de la préfecture de la région Pays de la Loire, dans la rubrique «consultation du public». Seront également consultables le bilan du programme d'actions régional, en vigueur, le rapport environnemental, les avis reçus dans le cadre des consultations prévues par le Code de l'environnement et une note d'information du public. Les observations doivent être déposées par voie électronique à l'adresse suivante : consultations.nitrates.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr Elles seront traitées par les services de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire.

Préfecture de LA LOIRE-ATLANTIQUE Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial Bureau des procédures environnementales et foncières

Projet de construction et d'exploitation d'un parc photovoltaïque implanté sur la commune de Soudan (maître d'ouvrage : CPV SUN 40)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral n° 2023/ICPE/336 du 5 octobre 2023 une enquête publique est ouverte, en mairie de Soudan, pendant trente et un jours consécutifs, du lundi 20 novembre 2023 à 9 h 00 au mercredi 20 décembre 2023 à 12 h 00 inclus, portant sur la demande présentée par la société CPV SUN 40 en vue d'obtenir un permis de construire pour la construction et l'exploitation d'une installation de production d'électricité à partir de l'énergie solaire, implantée sur la commune de Soudan. M. Jean-Pierre Hemery, retraité de la gendarmerie nationale, est désigné en qualité de commissaire enquêteur : il reçoit en personne les observations et propositions du public, en mairie de Soudan (3, place Jeanne-d'Arc, 44110 Soudan), aux jours et heures suivants : - lundi 20 novembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00, - jeudi 30 novembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00, - samedi 9 décembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00, - vendredi 15 décembre 2023 de 14 h 00 à 16 h 00, - mercredi 20 décembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier «papier» d'enquête publique et du dossier numérique sur un poste informatique, en mairie de Soudan aux jours et heures d'ouverture des services au public et selon les modalités d'accueil du public en vigueur. La consultation du dossier d'enquête publique est également possible directement sur la plateforme numérique accessible ici : <https://www.democratie-active.fr/parc-solaire-soudan/> et depuis le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique : www.loire-atlantique.gouv.fr Le dossier comporte une étude d'impact du projet, ainsi que les avis obligatoires notamment l'avis de l'autorité environnementale. Pendant le temps strict de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions sur le registre «papier», déposé en mairie de Soudan. Celles-ci peuvent également être adressées, par voie postale au commissaire enquêteur, en mairie de Soudan (3, place Jeanne-d'Arc, 44110 Soudan). Elles peuvent être déposées directement sur le registre dématérialisé mis en place à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/parc-solaire-soudan/> accessible également depuis le site internet de la préfecture de Loire-Atlantique (www.loire-atlantique.gouv.fr), ou par courrier électronique à l'adresse suivante : parc-solaire-soudan@democratie-active.fr La taille des pièces jointes ne peut excéder 3 Mo. Seuls les courriels reçus pendant le temps strict de l'enquête seront pris en compte. Toutes les observations seront mises à la disposition du public en mairie et sur le registre dématérialisé. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès du préfet de la Loire-Atlantique (Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau des procédures environnementales et foncières), dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête. Le commissaire enquêteur rédigera un rapport unique dans lequel il relatara le déroulement de l'enquête et examinera les observations recueillies. Il consignera, dans un document séparé, ses conclusions motivées. Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique et mis à la disposition du public en mairie de Soudan pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Toute information concernant le projet peut être demandée auprès de la société CPV SUN 40, 966, avenue Raymond-Dugrand, immeuble Le Blasco, 34060 Montpellier (courriel du responsable de projet : m.donjon@luxel.fr - 04 99 13 02 99).

La décision d'accorder ou non le permis de construction relève de la compétence du préfet de la Loire-Atlantique.

Préfecture de LA LOIRE-ATLANTIQUE Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial Bureau des procédures environnementales et foncières

Projet de création d'une liaison douce entre le bourg et le village des Etourneaux à Mésanger

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 17 octobre 2023 sont prescrites, du jeudi 16 novembre 2023 à 9 h 00 au samedi 2 décembre 2023 à 12 h 00 inclus, les enquêtes administratives préalables à la déclaration d'utilité publique du projet de création d'une liaison douce entre le bourg de Mésanger et le village des Etourneaux à Mésanger, et à la cessibilité des terrains nécessaires à sa réalisation. M. Daniel Devaux, consultant indépendant, est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur reçoit les observations du public, en mairie de Mésanger (siège de l'enquête), 230, rue de la Vieille-Cour, 44522 Mésanger, les jours et heures suivants : - jeudi 16 novembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00, - mercredi 22 novembre 2023 de 14 h 00 à 17 h 00, - samedi 2 décembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00. Pendant la durée des enquêtes, les dossiers d'enquête d'utilité publique et d'enquête parcellaire sont déposés en mairie de Mésanger, où le public peut en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des services. Le public peut formuler ses observations sur les registres ouverts à cet effet et déposés en mairie. Les observations peuvent également être adressées, par voie postale, au commissaire-enquêteur en mairie de Mésanger. En ce qui concerne l'enquête parcellaire, elles peuvent, en outre, être adressées, par écrit, au maire de Mésanger, qui les annexera au registre parcellaire. Le commissaire enquêteur doit donner son avis dans le délai d'un mois à compter de la clôture des enquêtes. Une copie du rapport, dans lequel le commissaire-enquêteur énonce ses conclusions sur l'utilité publique du projet, est déposée dans le lieu d'enquête précité, ainsi qu'à la préfecture de la Loire-Atlantique pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public. Les personnes intéressées peuvent par ailleurs en obtenir communication en s'adressant au préfet de la Loire-Atlantique (Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, Bureau des procédures environnementales et foncières) dans les conditions prévues à l'article R.112-24 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique. La présente publication est faite notamment en vue de l'application : - des articles L.311-1 à L.311-3 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, qui disposent : «en vue de la fixation des indemnités, l'expropriant notifie aux propriétaires et usagers intéressés soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation. Le propriétaire et l'usager sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes. Les intéressés autres que ceux mentionnés aux articles L.311-1 et L.311-2 sont mis en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant, à défaut de quoi ils sont déchus de tous droits à indemnité.» - de l'article R.311-1 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, qui dispose : «la notification prévue à l'article L.311-1 est faite conformément aux dispositions du deuxième alinéa de l'article R.311-30. Elle précise que le propriétaire et l'usager sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, dans le délai d'un mois, les fermiers, les locataires, les personnes qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et celles qui peuvent réclamer des servitudes.»

Commune de SAINT-HILAIRE-DE-CHALÉONS Révision du Plan local d'urbanisme ENQUÊTE PUBLIQUE

Le maire de Saint-Hilaire-de-Chaléons a donné l'ouverture d'une nouvelle enquête publique sur le projet de révision du Plan local d'urbanisme de la commune du lundi 20 novembre à 14 h 00 au vendredi 22 décembre 2023 à 16 h 30. Par rapport à l'enquête publique qui s'est déroulée du 7 septembre au 7 octobre 2022, cette nouvelle enquête a pour objectif d'intégrer au dossier l'avis de l'autorité environnementale en date du 27 février 2023. M. Claude Chepeau, demeurant à Nantes (44000), ingénieur agronome à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête seront disponibles à la mairie pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture au public : - lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 30, - mercredi : 9 h 00 à 12 h 00, - samedi : 10 h 00 à 12 h 00. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête pendant les heures d'ouverture de la mairie ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur. Le dossier sera disponible sur le site internet de la commune : www.saint-hilaire-de-chaleons.fr Il sera possible de déposer ses remarques par courrier électronique envoyé à : enquetepublique.PLU@shc44.fr Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pour recevoir les observations écrites ou orales le : - lundi 20 novembre 2023 de 14 h 00 à 16 h 30, - samedi 2 décembre 2023 de 10 h 00 à 12 h 00, - mercredi 13 décembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00, - vendredi 22 décembre 2023 de 14 h 00 à 16 h 30. À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie et à la préfecture de Loire-Atlantique pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête. Cette copie sera disponible sur le site internet de la commune : www.saint-hilaire-de-chaleons.fr

Vie des sociétés

Adecia experts-comptables

CERFRANCE entreprise.ensemble

SOLVETYS DÉVELOPPEMENT Société à responsabilité limitée Au capital de 10 000 euros **Siège social** : 76, rue du Général de Gaulle 44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE 852 924 893 RCS Nantes

LICONE SCI au capital social de 100 euros **Siège social** : 43, rue Félixien-Thomazeau 44400 REZE 889 427 548 RCS de Nantes

PERTE DE LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL

Le 7 juillet 2023, l'associé unique statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société. **Pour avis** : La Gérance.

BAMEX

MT PUBLICITÉ Société par actions simplifiée Au capital de 1 000 euros **Siège social** : 23, avenue du Général-de-Gaulle 44680 SAINTE-PAZANNE 749 929 469 RCS Nantes

MODIFICATIONS Aux termes d'une décision en date du 26 octobre 2023, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de prise de photos et vidéos aériennes, analyses techniques, traitement, nettoyage, décontamination, démoussage de toitures et façades, travaux en sous-traitance de couverture, notamment remaniement de cheminées, rives, fatiges, charpentes, gouttières, les destructions de nids d'insectes types guêpes et frelons, et plus généralement toutes activités de désinsectation et d'extermination de tous nuisibles, apporteur d'affaires, courtier en travaux, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. **Pour avis** : Le Président.

CARLE SAS Société par actions simplifiée Au capital de 158 120,41 euros **Siège social** : 6, avenue Jacques-Cartier 44800 SAINT-HERBLAIN 408 788 586 RCS Nantes

Fid'ouest Expertise comptable & Conseil

CAFÉ DE LA PLACE Société en nom collectif Au capital de 5 000 euros **Siège social** : 6, place de l'Église 44460 AVESSAC

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Avessec du 26 octobre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : société en nom collectif. **Dénomination sociale** : Café de la Place. **Siège social** : 6, place de l'Église, 44460 Avessec. **Objet social** : l'exploitation d'un fonds de commerce de bar, jeux de grattaque, loterie, française des jeux, presse, compte nickel, relais colis situé, 6, place de l'Église, 44460 Avessec, auquel est annexé la gerance d'un débit de tabac exploitée dans le même local ; la société prenant en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités. **Durée de la société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés. **Capital social** : 5 000 euros. **Associés en nom** : Mme Victoria Gentelle, demeurant 6, place de l'Église, 44460 Avessec, et M. Matthieu Pilatowski, demeurant 6, place de l'Église, 44460 Avessec. **Gérance** : M. Matthieu Pilatowski, demeurant 6, place de l'Église, 44460 Avessec, associé en nom. **Immatriculation de la société** au RCS de Saint-Nazaire.

Matthieu PILATOWSKI Gérant.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL ET DÉMISSION COGÉRANTS

Aux termes de l'AGE en date du 27 octobre 2023, les associés ont décidé, à compter rétroactivement du 25 octobre 2023 : - de transférer le siège social de 45, rue Félixien-Thomazeau, 44400 Rezé à 43, rue Félixien-Thomazeau, 44400 Rezé, - pris acte de la démission de M. Anthony Rousseau et Mme Justine Hurtrin, épouse Rousseau, de leurs fonctions de cogérants, et décidé de ne pas pourvoir à leur remplacement. **Pour avis** : La Gérance.

CABINET OGER ET ASSOCIÉS Société civile Au capital de 10 000 euros **Siège social** : 6, avenue Jacques-Cartier 44800 SAINT-HERBLAIN 790 013 619 RCS Nantes

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL Aux termes du procès-verbal des décisions unanimes des associés du 16 octobre 2023, il résulte que le siège social a été transféré à Saint-Herblain (44800), 6-8, impasse Augustin-Fresnel à compter du 16 octobre 2023. L'article 4 «siège social» des statuts a été modifié en conséquence. **Mention sera faite au RCS de Nantes.**

CARLE SAS Société par actions simplifiée Au capital de 158 120,41 euros **Siège social** : 6, avenue Jacques-Cartier 44800 SAINT-HERBLAIN 408 788 586 RCS Nantes

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 16 octobre 2023, il résulte que le siège social a été transféré à Saint-Herblain (44800), 6-8, impasse Augustin-Fresnel à compter du 16 octobre 2023. L'article 4 «siège social» des statuts a été modifié en conséquence. **Mention sera faite au RCS de Nantes.**

OFFICE NOTARIAL DES BRISANTS 183-183bis, rue du Général-de-Gaulle 97434 SAINT-GILLES-LES-BAINS

NOMINATION COGÉRANT

Aux termes d'un acte reçu par Me Gwennaelle Mazière, notaire à Saint-Gilles-les-Bains (Réunion), le 27 octobre 2023, Mme Sophie Calvet, épouse Sin, demeurant à Nantes (44300), 82, rue des Roches-Grisés, a été nommée en qualité de cogérante de la société «Les Jacarandas-SARL au capital de 9 250 euros, ayant son siège à Nantes (44300), 62, rue des Roches-Grisés, immatriculée au RCS de Nantes sous le n° 443 139 597 ; à compter du 27 octobre 2023 pour une durée illimitée. **Mention sera faite au RCS de Nantes.**

Pour avis : Le Notaire.

A NOS ANNONCEURS Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir répondre, même par la négative, aux lettres qui leur parviennent de nos lecteurs, surtout si celles-ci comportent un timbre pour la réponse

MARCHÉS PUBLICS TOUTES LES PLATEFORMES TOUS LES APPELS D'OFFRES TOUS LES DCE

LACENTRALEDESMARCHÉS.COM Votre prochain marché est ici

1 SEUL SITE POUR COLLECTER LES ANNONCES ET LES CAHIERS DES CHARGES

ouest france Société « Ouest-France », S.A. à Directeur et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 €. **Siège social** : 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9. Tél. 02 99 32 60 00. www.ouest-france.fr facebook.com/ouestfrance [Twitter : @OuestFrance](https://twitter.com/OuestFrance) **Rédaction de Paris** : 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00. **Fondateur** : M. Paul Hutin Desgrées. **Cofondateur** : M. François Desgrées du Loué. **Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste** : M. François Régis Hutin. **Directeur de la publication** : M. François-Xavier Lefranc. **Rédacteurs en chef** : M. Philippe Boissonnant, Mme Laetitia Greffré, MM. Sébastien Grosmaître, Edouard Reis-Carona. **Membres du Directoire** : MM. François-Xavier Lefranc, Président, Fabrice Bazard, Directeur Général, Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte. **Abonnez-vous au Pack famille** (journal + contenus numériques) **35€/mois** au lieu de **44€** **Déjà abonné ?** Gérez votre abonnement en appelant un conseiller du lundi au vendredi de 8 h à 18 h (en privilégiant le créneau 12h - 15h) **Publicité extralocale** : 366 SAS Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr **Publicité locale** : Additi média, tél. 02 30 88 07 75. www.additimedia.fr **Commission paritaire n° 0625 C 86666** N° ISSN : 0999-2138. **Impression** : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9. Parc d'activité de Tournebride, 44118 La Chevrolière. **Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, avec un taux moyen de fibres recyclées de 88,7%. Eutrophisation** : 0,010 kg / tonne. **Tirage du vendredi 3 novembre 2023** : 549 751 **Publicité extralocale** : 366 SAS Tél. 01 80 48 93 66. **www.366.fr** **Publicité locale** : Additi média, tél. 02 30 88 07 75. **www.additimedia.fr** **Commission paritaire n° 0625 C 86666** N° ISSN : 0999-2138. **Impression** : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9. Parc d'activité de Tournebride, 44118 La Chevrolière. **Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, avec un taux moyen de fibres recyclées de 88,7%. Eutrophisation** : 0,010 kg / tonne. **Tirage du vendredi 3 novembre 2023** : 549 751

Officiers ministériels

Associés **RESTAURANT UCCELLO RECHERCHE CANDIDATS A LA REPRISSE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE** **Chiffre d'affaires au 31/12/2022** : 141 002,16 €. **Effectif** : 3 salariés. **Activité** : Restaurant Pizzeria. **Localisation** : NANTES - Centre quartier Bas Charneray, droit au bail, clientèle stocks. **Actifs à céder** : fonds de restauration, matériels d'exploitation, mobiliers. **Date du Redressement Judiciaire** : 15 mars 2023. **Date limite de dépôt des offres** est fixée au : 17 novembre 2023 à 17h. Une data room électronique hébergée sur notre site www.ajudat.com.fr sera accessible après acceptation d'un engagement de confidentialité. Réf. à appeler : 26454 **EMICHEL - AMIROITE - NDESHAVES - SPREVILLE LEMROITE - C.MASCHI - H.COUNTANS - MLEBRETON** Blois - Bobigny - Cayenne - Chartres - Colmar - Créteil - Évry - Fort de France - Gosier - Laval - Le Mans - Lille - Marseille - Melun - Mulhouse - Nantes - Orléans - Paris - Poitiers - Rennes - Rouen - Tours - Versailles

Immobilier

La location justifie une indemnité d'expropriation

Pour être indemnisé de la perte de revenus locatifs en cas d'expropriation de locaux loués, il n'est pas nécessaire de prouver que le locataire utilise effectivement les lieux. Il suffit, à rappelé la Cour de cassation, que les locaux soient loués à la date de l'ordonnance qui prononce l'expropriation,

Volley-ball

« En Sibérie, ils nous ont pris pour des minables »

LAM. Nantes-Rezé – Saint-Nazaire, samedi (20 h). Dominique Amans, emblématique manager général du NRMV, va quitter ses fonctions en fin de saison. Il ouvre la boîte à souvenirs.

Entre-guilletmets

Dominique Amans va avoir 74 ans la semaine prochaine, dont douze passés comme manager général du NRMV, et un peu plus en tant que partenaire. « J'ai un numéro de licence qui fait frémir les joueurs : j'ai été licencié en 1967 pour la première fois, à Boulogne-Billancourt, et depuis 1977 à l'ASBR », s'amuse-t-il. Passionné, il va passer la main en fin de saison prochaine à un successeur encore non désigné à ce stade. Pour quoi faire ensuite ? « Je ne vais pas devenir le roi de la zappette devant la télé », sourit-il. Il continuera de s'impliquer, d'une manière ou d'une autre.

Son rôle de manager général

« Je mesure le chemin parcouru depuis nos premières années de Ligue A (en 2010) ! On découvrait ce monde, ce n'était pas prévu de grimper si vite. À l'époque, il y avait un secrétaire, un entraîneur et voilà. Je m'y suis mis en faisant les choses que je savais faire en termes d'organisations, vu que j'avais une entreprise. Les déplacements, ça a été la priorité, ça ferait rire aujourd'hui comment on se déplaçait. Mon premier déplacement et je ne l'avais pas organisé, on partait en minibus de Nantes pour aller à Sète et on a dormi sur la route dans un Formule 1 (rires) ! Je n'ose pas imaginer maintenant si je mettais les mecs dans un Formule 1.

Le bien-être des joueurs est primordial. C'est une des choses que j'ai prise le plus rapidement en compte. Et



Manager général du NRMV depuis 12 ans, Dominique Amans va passer la main en fin de saison.

PHOTO : BAPTISTE MURA

j'aime faire ça, je suis une véritable petite agence de voyages !

Et puis, mon carnet d'adresses hors volley était bien rempli, je l'ai utilisé de manière à ce qu'on se professionnalise le plus possible. C'était un job à temps plein.

Un déplacement homérique en Sibérie

Ça a été fou : des vols annulés, des visas annulés, des billets qu'il a fallu reprendre, acheter trois fois les billets retour avec les Russes... C'était dingue. C'était en 2013, ça nous avait

coûté 36 000 € ! On est arrivés au mois de décembre à -30°C. C'était une occasion unique parce que ce sont des villes interdites aux étrangers. Si tu n'es pas sportif, tu n'y vas pas. Toute la ville appartenait à Gazprom, même la compagnie aérienne.

Donc ils viennent te chercher, te mettent dans l'hôtel, t'emmènent au gymnase... Ce qui nous avait choqués, c'est que le match était à 18 h 30 et que, dans le guide de route, on avait un retour à l'hôtel à 20 h ! J'avais photocopié ça, j'en avais mis partout dans les chambres et les gars étaient remontés comme des coucous. On mène 2-0, on perd finalement (3-2) parce qu'ils avaient une sacrée équipe. Mais ils nous ont pris pour des minables ! On les avait battus au retour, c'est l'année où on va en demi-finale.

Il est M. Statistiques

Je fais des stats depuis des années sur le nombre de matches gagnés, le nombre de matches perdus, des stats qui ne servent pas forcément mais j'adore ça ! Je fais des tableaux, des courbes. J'y passe du temps. Je fais des stats qui n'existent pas, qui ne sont pas programmées sur data volley, la plateforme où on trouve toutes les stats.

Moi, je regarde d'autres choses, selon ce que me demande l'entraîneur. Par exemple, cette saison, Hubert (Henno) m'a dit qu'il voulait que je m'occupe uniquement des services. À quel moment on fait les fautes, sont-elles dehors, dans le filet...

Ses très bons souvenirs...

Je garde notre première victoire contre Tours. Il y avait 1 500 personnes à Dugast (leur salle avant la Trocardière), on s'était fait engueuler parce que des gens étaient assis partout, par

terre... Et on gagne 3-2. Ça nous avait paru être une salle extraordinaire.

Je me souviens aussi d'un quart de finale à Cannes, il y a 1-1 et, en arrivant dans la salle pour la belle, on voit les Cannois en train de regarder les billets d'avion pour aller à Tours. Ça nous a un peu remontés (rires) ! Je ne garde que les bons côtés, il y a certainement des mauvais souvenirs mais je m'en fous. »

... et le moins bon : le Covid-19

Cette année-là, sur les matches retour, on n'avait perdu qu'une fois. On était injouable (remontée de la 11^e à la 5^e place). On doit aller à Ajaccio, on s'entraîne le vendredi à 15 h juste avant de partir et un gardien entre dans la salle : « Messieurs, vous avez trente minutes pour quitter les lieux, on ferme. » On s'est regardé, on est partis et il y a des joueurs qu'on n'a plus jamais revus (rires). Ça a été terrible et puis, l'année d'après, jouer dans des salles vides, des déplacements avec les masques, sans serrer les mains... On mangeait dans les chambres, humainement c'était une catastrophe. En Coupe d'Europe, on reçoit Cannes dans une salle vide, la qualification se joue en un seul match car à l'aller ils avaient des joueurs malades. On perd au tie-break, c'est terrible. Et quinze jours plus tard, on va jouer à Nice et on les croise à l'aéroport, ils s'apprentent à aller jouer en Coupe d'Europe... Ça nous a fait mal. »

Recueilli par
Nicolas MANGEARD.

Basket-ball

Sur les bons appuis pour ne pas perdre le fil

Pro B. Nantes Basket Hermine – La Rochelle, ce soir (20 h). Battus à Antibes, les Nantais, qui s'attendent à un match âpre, doivent retrouver de l'adresse et de l'énergie à la maison.

Les joueurs de Laurent Pluvy ont passé leur journée de mercredi à l'aéroport de Nice, après s'être inclinés la veille à Antibes (90-82). Leur vol retour retardé en fin d'après-midi pour une arrivée à Nantes à 20 h, ils en ont profité pour analyser les grandes lignes de cette première défaite en quatre journées de championnat.

« On fait un joli début de match en ne défendant pas trop mal mais, en face, ils ont eu une très grosse adresse en inscrivant notamment de très gros tirs, explique l'entraîneur nantais. De notre côté, on n'a pas mis nos tirs ouverts, l'écart est sévère à la mi-temps. C'est dommage, car on effectue un très bon troisième quart-temps. On revient, mais on paie ensuite notre mauvaise entame de dernier quart-temps. J'ai bien aimé ce que l'on a produit à Antibes. »

La Rochelle, un adversaire de taille

Comment le NBH (5^e) va-t-il surmonter ce premier coup de semonce en championnat ? C'est la principale



Christian Lutete fera face à une grosse défense adverse. PHOTO : SEBASTIEN DIEU DEVIENNE

équation à résoudre ce soir, à l'heure d'accueillir La Rochelle (3^e). Le promu de l'an passé monte en puissance. Il a ainsi atomisé, à domicile, Gries-Souffel, il y a trois jours (102-74). « Leur recrutement a été judicieux, ils ont dégainé plus vite que nous pour Haidara que je suivais en N1 à Feurs. C'est très physique, très

expérimenté, résume le coach du NBH. C'est un effectif digne du Top 4 de la division. Cette équipe est actuellement la plus prête du championnat. On s'attend à un match âpre, mais si on se laisse embarquer sur un petit score, on ne gagnera pas. Ça va être une question de rythme défensif d'entrée. On doit être prêt à ce niveau pour avoir de la confiance dans nos courses. Il nous faudra l'énergie nécessaire et retrouver de l'adresse, car je n'ai pas envie de douter par rapport à notre défaite de mardi. »

Face à la meilleure défense de Pro B (72 pts encaissés de moyenne), dans une Trocardière où ils n'ont pas failli cette saison (5 victoires toutes compétitions confondues), les partenaires d'Assane Ndoye doivent se remettre sur leurs bons appuis afin de ne pas perdre le fil de leur solide début de championnat (3 victoires, 1 défaite).

Les groupes

NANTES BASKET HERMINE : 1 Thomas, 3 Okauru, 4 Bouba, 5 Ndoye, 7

Farkas, 8 Gibey, 10 Nze, 22 Gauthier, 23 Lutete, 24 Dinal, 88 Legat.

Entraîneur : Laurent Pluvy.

LA ROCHELLE : 2 Buchanan, 5 Sanchez, 9 Haidara, 10 Clerc, 12 Lofberg, 13 Belo, 20 Leray, 21 Diallo, 33 Tanghe, 69 Hergott.

Entraîneur : Julien Cortey.

Pro B

Aix Maurienne - Denain	Ven. 20h
Châlons-Reims - Saint-Chamond	Ven. 20h
Evreux - Lille	Ven. 20h
Gries-Souffel - Orléans	Ven. 20h
Nantes - La Rochelle	Ven. 20h
Pau-Orthez - Vichy Clermont	Ven. 20h
Poitiers - Fos-sur-Mer	Ven. 20h
Rouen - Boulazac	Ven. 20h
Antibes - Angers EAB	Ven. 20h30

	R	V	D	P
1. Vichy Clermont	100,0	4	4	0
2. Rouen	100,0	4	4	0
3. La Rochelle	75,0	4	3	1
4. Orléans	75,0	4	3	1
5. Nantes	75,0	4	3	1
6. Denain	75,0	4	3	1
7. Saint-Chamond	50,0	4	2	2
8. Aix Maurienne	50,0	4	2	2
9. Pau-Orthez	50,0	4	2	2
10. Lille	50,0	4	2	2
11. Gries-Souffel	50,0	4	2	2
12. Evreux	50,0	4	2	2
13. Châlons-Reims	25,0	4	1	3
14. Angers EAB	25,0	4	1	3
15. Boulazac	25,0	4	1	3
16. Antibes	25,0	4	1	3
17. Poitiers	0,0	0	4	0
18. Fos-sur-Mer	0,0	0	4	0

Tennis

Un Open Nantes Atlantique retransmis en 2024 ?

22^e Open Engie. L'idée d'une diffusion du tournoi est dans les tuyaux.

Le point avec Sarah Pitkowski, sa nouvelle directrice.

Quatre questions à...

Sarah Pitkowski, directrice du tournoi.

Quel serait l'intérêt de retransmettre les matches du tournoi ?

Le premier intérêt est vis-à-vis des sponsors. Cela leur offrirait une plus grande visibilité, puisqu'on verrait leurs marques à l'écran. Autant dire qu'il serait bien plus simple de les démarcher. Mais, même pour les joueuses, ce serait sympa. Je pense aux étrangères, notamment, dont les familles sont aux quatre coins du monde, et qui auraient alors la possibilité de voir les parties, en direct ou en différé. Ici, nous n'avons pas des joueuses habituées aux Grand Chelem ou aux gros tournois qui sont, eux, systématiquement diffusés.

Pourquoi cela ne s'est pas fait cette année ?

Pour diffuser une rencontre, avec une production télé, il faut un car-régie, trois caméras pour suivre les échanges et faire des ralentis, et cela coûte entre 7 000 et 9 000 €. C'est un vrai budget. Ce n'était pas jouable pour cette édition, mais ce serait bien de le faire l'an prochain pour la finale.

Seulement pour la finale ?

Si on veut le faire pour tous les matches, il faut multiplier d'autant ce budget. Impossible ! L'idéal serait un live-stream (sur internet) pour l'ensemble des rencontres, comme le font déjà de nombreux tournois, avec une caméra fixe, placée au-dessus du court, et une seule prise de vue. C'est trois à quatre fois moins cher. Sur le



Verra-t-on des caméras au bord des courts en 2024 ? PHOTO : MICHEL FRAUDEAU

site de l'ITF (International tennis federation), vous avez la possibilité de suivre dans ces conditions des matches qui se jouent à l'autre bout de la planète, grâce à un simple clic. Donc, un live stream pour tous les matches, et pour la finale, une vraie retransmis-

sion avec une production télé.

Ne craignez-vous pas que le public ne vienne plus ?

Non. Regardez Bercy, ce n'est pas parce que le tournoi est retransmis à la télévision qu'il y a moins de monde dans les tribunes, bien au contraire. On toucherait un autre public, qui ne se déplace pas naturellement pour assister au tournoi. De toute façon, on est aussi limité en termes de places sur le site du SNUC, on ne peut pas pousser les murs !

Quarts de finale : G. Knutson (Tch) bat Y. Miyazaki (Gbr) 6-7, 6-1, 6-1 ; A. Eala (Phi) bat L. Jeanjean 6-4, 2-0 ab. ; E. Jacquemot bat P. Kudermetova (Rus) 7-6, 6-2 ; O. Dodin bat H. Tan 6-4, 6-4.

Challenge Cup : le SNVBA ira en Bulgarie

Exempté du tour préliminaire, le SNVBA connaît désormais son adversaire des 16^{es} de finale de la Challenge cup. Il affrontera les Bulgares de Deya Volley Burgas qui se sont imposés face aux Sloènes du Triglav Kranj mercredi soir (3-1). Le match aller se déroulera le 22 novembre en Bulgarie, le retour à Coubertin aura lieu le 28 novembre.

Le sport en bref

Football

Tous les matches reportés dans la région

« En raison des conditions météorologiques en cours et à venir, la Ligue de football des Pays de la Loire et ses cinq Districts ont acté l'annulation de l'ensemble des compétitions/matches amicaux du vendredi 3 au dimanche 5 novembre inclus, relevant de la gestion de la Ligue (Gambardella incluse) et des Districts. » Après des échanges ce matin entre les présidents des instances, un report global a été décidé.

« Nous ne voulions pas prendre de risques par rapport aux déplacements des équipes. », explique Didier Esor, le président de la Ligue.

Ce que confirme Alain Martin, le président du District de Loire-Atlantique : « On aurait pu jouer car nous avons 120 terrains synthétiques. Mais il convenait d'être prudent. » Des vents à plus de 100 km/h sont en effet attendus sur toute la façade atlantique toute la journée de samedi avec des foyers orageux.

En National 3, trois clubs de Loire-Atlantique ne joueront pas ce week-end. La rencontre entre Fontenay et Saint-Philbert-de-Grand-Lieu a été reportée, tout comme Saint-Nazaire - Ancienne Château-Gontier et FC Nantes (B) - La Châtaigneraie.

FC Nantes

La Ligue de football professionnelle a dévoilé la programmation de la 14^e journée de Ligue 1. La rencontre entre le FC Nantes et l'OGC Nice est décalée et se disputera le samedi 2 décembre. Coup d'envoi à 21 h. Le match sera retransmis sur Canal + Sport 360 et Canal + Foot.

Running

La Corrida de Guérande annulée à cause de la tempête

En prévision de la tempête, la mairie de Guérande et le Presqu'île Guérande Athletic Club, club organisateur, ont décidé, avec prudence, d'annuler les épreuves (4,980 km, 9,960 km et les Galopades) prévues samedi.

« Ces tempêtes à répétition monopolisent le personnel technique de

la commune et il est bien plus prudent d'annuler cette épreuve », explique Nicole Lebihain, secrétaire du PGAC alors que Christophe Nicole, le président, ajoute de son côté que « c'est la deuxième fois que cette Corrida est annulée pour les mêmes motifs... »

Hockey sur gazon

N1F : Carquefou à Lille pour suivre la cadence

Les Carquefoliennes ont rendez-vous, dimanche (15 h), avec la réserve de Lille MHC, troisième du championnat, comptant seulement une défaite face au Polo HC... comme les Namnètes. Un vrai choc en perspective, donc, que les filles de Théo Cally devront bien négocier si elles veulent suivre la cadence de la formation nor-

diste, leur principal adversaire pour la première place de la division.

N1M. Le HCN se déplace lui en Normandie, où l'attend un HC Cauchois (9^e) logiquement dans ses cordes. Les Nantais (3^{es}) ont, en tout cas, l'ambition de prendre le maximum de points avant la trêve.

Que faire de nos vies en ligne après notre mort ?

Doubles numériques, pages posthumes, réseaux sociaux... Que faire de ces données en ligne après son décès ? Peut-on anticiper sa mort numérique et aider nos proches à gérer nos comptes ?

Selon une étude de l'Oxford Internet Institute, le nombre d'utilisateurs décédés de Facebook pourrait dépasser celui des vivants avant 2070. Et près de 8 000 inscrits sur ce réseau social meurent chaque jour dans le monde, relève encore la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). De quoi s'interroger sur ce que deviennent tous ces comptes de défunts, mais aussi toutes nos données en ligne...

« Actuellement, en l'absence d'une demande de la part des héritiers ou des proches, le profil de la personne décédée continue d'exister », annonce le site de la Cnil. Ce sont donc aux réseaux sociaux d'organiser le devenir de ces profils.

Sauf qu'il reste difficile pour un responsable de site de différencier un profil inactif parce que son titulaire ne l'utilise plus et un profil inactif parce que son titulaire est décédé. « C'est dans ce contexte que les réseaux sociaux ont organisé des plateformes de suppression ou de désactivation des profils des personnes décédées », ajoute la commission.

Google propose de choisir un temps d'inactivité après lequel le compte sera déclaré comme inactif, puis pourra être supprimé, par exemple. Aujourd'hui, à peu près tous les réseaux sociaux et les moteurs de recherche, de TikTok à LinkedIn en passant par Instagram, X, Yahoo et Outlook, proposent de signaler le compte d'une personne décédée, sur présentation du certificat de décès.

L'article 85 de la loi Informatique et Libertés, relative à la protection des données personnelles, prévoit que les héritiers d'une personne décédée justifiant de leur identité peuvent « demander au responsable d'un fichier de tenir compte du décès de celle-ci et de procéder à l'actualisation de ses données ».

Facebook, lui, propose une autre



Que faire de nos données en ligne après notre mort ? (photo d'illustration).

PHOTO : GETTYIMAGES/ISTOCKPHOTO

gestion : ses usagers peuvent désigner de leur vivant un contact légataire qui pourra faire ensuite du compte du défunt une sorte de mémorial. Une façon de permettre à la famille et aux amis de se recueillir et d'échanger entre eux, offrant au défunt une éternité numérique.

Le business de la mort numérique

Restent tous ces sites où l'on a pu stocker des photos, des mémos ou le travail d'une vie, des écrits, des recherches et des archives. Il y a aussi toutes ces traces que l'on laisse malgré nous après une vie numérique. Des photos sur lesquelles nous avons été identifiés par des amis, des citations, des commentaires restés là sur des blogs, des documents, des vitrines professionnelles, des articles reconnaissant nos victoires ou exposant nos échecs, des CV en

ligne. Qu'en faire ?

Selon l'article 84 de la loi Informatique et Libertés, nos droits individuels (accès, modification, etc.) disparaissent à notre mort. Autrement dit, la vie privée sur les réseaux n'existe plus lorsqu'on est mort.

La vie numérique posthume est alors devenue un business pour les sociétés les plus imaginatives. Certaines se chargent de faire disparaître les traces d'un défunt sur Internet, comme lprotego.

D'autres proposent, comme la jeune start-up Legapass, d'aider à préparer votre mort numérique en sécurisant de votre vivant l'ensemble de vos mots de passe à destination d'un légataire, via des données chiffrées et stockées hors ligne.

Certains encore vont plus loin, proposant des doubles numériques, des robots conversationnels, des avatars. C'est le cas du site Replika, dont

l'intelligence artificielle se nourrit de milliers de SMS échangés avant le décès du défunt pour interagir avec les mêmes tics de langage et centres d'intérêt.

Mais attention, la réalisation de ce fantasme d'éternité numérique est pointée du doigt par des professionnels de la santé mentale, comme des cailloux dans les rouages complexes du deuil.

Et si personne ne s'occupait de toutes ces données, que se passerait-il sur la toile encombrée ? Le droit est flou concernant la mémoire des morts et la liberté d'expression post-mortem, et reste un boulevard pour les juristes dans les années à venir. Peut-être la question environnementale du stockage des données de défunts se posera-t-elle aussi un jour ?

Ludivine DOMEON.

Comment économisez-vous l'énergie ?

Notre espace de partage de bonnes idées pour la planète se met en quête de vos astuces pour faire des économies d'énergie.

Se chauffer, chauffer son eau, s'éclairer, ça coûte cher. Cher pour nos porte-monnaie, cher pour l'environnement. Gaz, électricité, fioul, bois... quel que soit notre mode de chauffage, ce dernier contribue directement et indirectement aux émissions de CO₂, accélérateur du réchauffement climatique.

Selon le ministère de la Transition écologique, les émissions de CO₂ du chauffage résidentiel en France métropolitaine – corrigées des variations climatiques et y compris les émissions indirectes liées à la production d'électricité – s'élevaient, en 2019, à 55,3 millions de tonnes. C'est 78 % des émissions des logements.

Partagez vos astuces

Mais, s'il est le plus gourmand, il n'y a pas que le chauffage dans une maison. Isolation, douche, éclairage, mode de cuisson... Nous avons tous, dans nos comportements individuels, un rôle à jouer pour limiter notre consommation en énergie. Du tout bon pour notre budget, en ces temps d'inflation galopante, et aussi pour notre planète Terre asphyxiée.

Alors oui, si le moment est venu, nous pouvons changer de chaudière et opter pour des modèles plus vertueux. Des aides existent en ce sens. *Idem* pour les travaux d'isolation ou la pose de panneaux solaires. Partagez ici vos choix en la matière, s'ils ont été payants, ou les écueils à éviter. Et puis parce qu'au quotidien, de petits



Partagez vos astuces pour réduire votre consommation d'énergie, elles serviront à tous.

PHOTO : OUEST-FRANCE

gestes peuvent être ô combien bénéfiques, partagez les aussi avec nous. Vos petites ou grandes astuces peuvent inspirer les autres. Les meilleures contributions seront par ailleurs reprises dans nos articles pour leur donner encore plus d'écho.

#NousÉcocitoyens, notre espace de consultation tourné vers l'environnement, est là pour vous. Alors n'hésitez pas. Partagez vos idées, Découvrez celles des autres. Nous avons tous à y gagner.

Pour participer, flashez ce QR Code avec votre téléphone.



Le débat de la semaine

Faut-il limiter la puissance électrique des foyers ?

Donnez votre avis en flashant le QR Code avec l'appareil photo de votre smartphone





PEUGEOT PROFESSIONNEL





DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT

**ET JUSQU'À 2 000 €*
DE REMISE SUPPLÉMENTAIRE**

PEUGEOT RECOMMANDE TotalEnergies Consommation mixte WLTP⁽¹⁾ (l/100km) : Partner : 5,5 à 7,9 ; Expert : 6,5 à 8 ; Boxer : 8,2 à 10,3. Émissions de CO₂ WLTP⁽¹⁾ (g/km) : Partner : 143 à 179 ; Expert : 171 à 210 ; Boxer : 214 à 271.

(1) Ces valeurs peuvent varier en fonction des conditions réelles d'utilisation et de différents facteurs. *Offre valable jusqu'au 30/11/23 dans la limite des stocks disponibles pour tout achat d'un utilitaire en stock commandé et livré avant le 30/11/23. OPEn – Automobiles PEUGEOT 552 144 503 RCS Versailles.

Taratata : trente ans de musique live à la télévision

Télévision. *Taratata* revient de loin, et ce n'est pas son animateur historique qui dira le contraire. En amont du concert capté à la Défense Arena, Nagui dresse le bilan des 30 ans de l'émission.

Entretien

Nagui, animateur et producteur de *Taratata*.

Vous avez toujours interdit le play-back sur le plateau de *Taratata*. Une façon de se distinguer des autres rares émissions musicales ?

Le vrai truc, c'est le moment où vous vous dites : « Il n'y a que moi qui ai vécu ce moment. » On sort du surgelé pour aller vers le vivant. C'est ce qu'on aime dans les concerts, même quand il y a des incidents : la guitare pas accordée ou la cymbale de la batterie qui tombe. C'est pas grave et on continue, on se dit qu'on y était.

Ces moments-là restent gravés dans nos mémoires, maintenant dans nos iPhone. Et faire du *live*, ça permet des bœufs, ça permet des solos, ça permet des aspérités, ça permet une mise en danger, une fragilité qui peut apporter la chair de poule.

Votre souvenir le plus fou ?

La deuxième émission. L'invité avait annulé quelques jours avant l'enregistrement. J'ai appelé à la rescousse Jean-Jacques Goldman. C'était totalement inhabituel de chanter en *live* à la télé. Donc, les artistes avaient peur de la qualité du son, de ne pas être bons, d'être ridiculisés par les conditions techniques... Quand ils sont sur un concert, ce sont leurs techniciens, donc ils sont en confiance. Le temps de prouver que l'on savait faire, il a fallu deux à trois émissions pour que les artistes disent : « Tu peux y aller, le son est bon. » Une fois que Jean-Jacques est venu, ça a été le laissez-passer pour tous les autres artistes.

Une anecdote marquante en coulisses ?

Stevie Wonder, qui avait un assistant qui l'accompagnait et lui tenait le bras



Nagui dresse le bilan des 30 ans de « *Taratata* ».

PHOTO : NATHALIE GUYON / FTV

pour lui permettre d'arriver sur le plateau en évitant les obstacles. Il a demandé que son assistant s'en aille et que ce soit moi qui l'accompagne. Vous imaginez l'angoisse de se dire : « Est-ce que je vais bien le faire ? Est-ce que je ne serai pas l'animateur le plus idiot du monde qui a fait chuter Stevie Wonder ? »

***Taratata* revient de loin. Vous attendiez-vous à une telle renaissance ?**

Jamais. C'est la fragilité de ce métier : on est tous les jours dépendants des audiences, du bon vouloir d'une direction qui vous garde ou vous supprime, qui vous change d'horaire, qui fait de la promotion ou pas... Il suffit de ne passer aucune bande-annonce d'une émission et vous disparaissiez.

Les arrêts que *Taratata* a subis me font réaliser tous les jours la chance que j'ai de pouvoir continuer de faire cette émission. Tout est le résultat de travail, d'obstination, d'entêtement. Ces deux mots sont des reproches que l'on peut faire à des adolescents, mais sont des qualités quand on ne lâche rien dans la vie.

D'où vous est venue l'idée d'un grand concert anniversaire ?

On s'est dit : « On va proposer à des personnes de venir sans leur dire ce qu'elles vont voir. Sans donner le moindre nom d'artiste. Seulement : 30 ans, *Taratata*, pour la lutte contre le cancer, 30 €. » C'était un pari risqué. On a eu plusieurs mois pour fabriquer une émission *ex nihilo* en espérant que des artistes disent oui,

qu'ils s'entendent pour chanter à deux, à trois, à quatre, à douze.

Votre bilan de ce concert ?

Je n'aurais jamais cru que ce soit il y a deux ans si on m'avait dit qu'on ferait ça. J'étais sur un nuage et j'ai toujours du mal à y croire. C'est une prouesse technique, une bienveillance et une gentillesse de la part des artistes d'accepter de venir gratuitement, sans aucune promo, sans aucune interview, sans aucune annonce de concerts. Ils ont d'autres choses à faire, ne serait-ce que de s'occuper de leur famille. C'est un cadeau qu'ils font au public et à l'équipe de l'émission. Et c'est ça qui est émouvant.

Recueilli par
Mathilde BOURGAIN.

Dans les coulisses du concert événement

Pas moins de quatre-vingt-quatre artistes réunis en faveur de la lutte contre le cancer. C'est peu ou prou le programme proposé par Nagui et ses équipes pour les 30 ans de *Taratata*. Plus de 40 000 personnes étaient attendues pour ce concert événement enregistré à la Défense Arena et dont les bénéfices ont été reversés à la Fondation pour la recherche médicale. Pari osé que celui d'annoncer un concert sans préciser le contenu de l'affiche. Les billets se sont toutefois vendus en un temps record.

Moins de deux heures avant le lancement du générique historique de l'émission, les artistes déjà présents sur les lieux rejoignent leurs loges. D'autres profitent de l'occasion pour se retrouver, à l'image d'Axelle Red et Raphaël. Dans sa loge située non loin de l'espace maquillage, Sheila nous confie sa joie d'être là, tout en précisant qu'elle attend son émission « spéciale ».

La chanteuse déplore la course à l'audimat qui serait, selon elle, responsable de la raréfaction des émissions musicales. « On ne marche plus aux goûts des gens, qui s'habituent à ce qu'on leur donne. » Celle qui a, durant toute sa carrière, été habituée aux conditions du direct,

n'en est que plus ravie de participer à une émission où le play-back n'a pas sa place. Son de cloche similaire du côté de Yarol Poupaud, ex-musicien de Johnny Hallyday et guitariste du groupe FFF : « C'est toujours un plaisir de pouvoir jouer en live à la télé. » Et de s'enthousiasmer du principe de l'émission, qui fait la part belle aux duos et même, ce soir, aux trios ou aux quatuors.

Bras dessus, bras dessous avec sa fille Coco, Cali prend lui aussi quelques minutes pour jeter un coup d'œil dans le rétroviseur. « Grâce à l'émission, j'ai pu chanter avec des gens que j'avais en poster dans ma chambre », s'enthousiasme celui qui affiche vingt *Taratata* au compteur. Avant de revenir sur sa rencontre avec Patti Smith, avec qui il a chanté en duo en 2008 : « J'étais dans les loges avec tous ces groupes qui attendaient devant sa porte. Son manager est venu me chercher pour répéter avec elle. Je me suis frayé un passage au milieu des artistes. Je me souviens d'avoir ouvert la porte, de m'être retourné et de les avoir regardés, triomphant. »

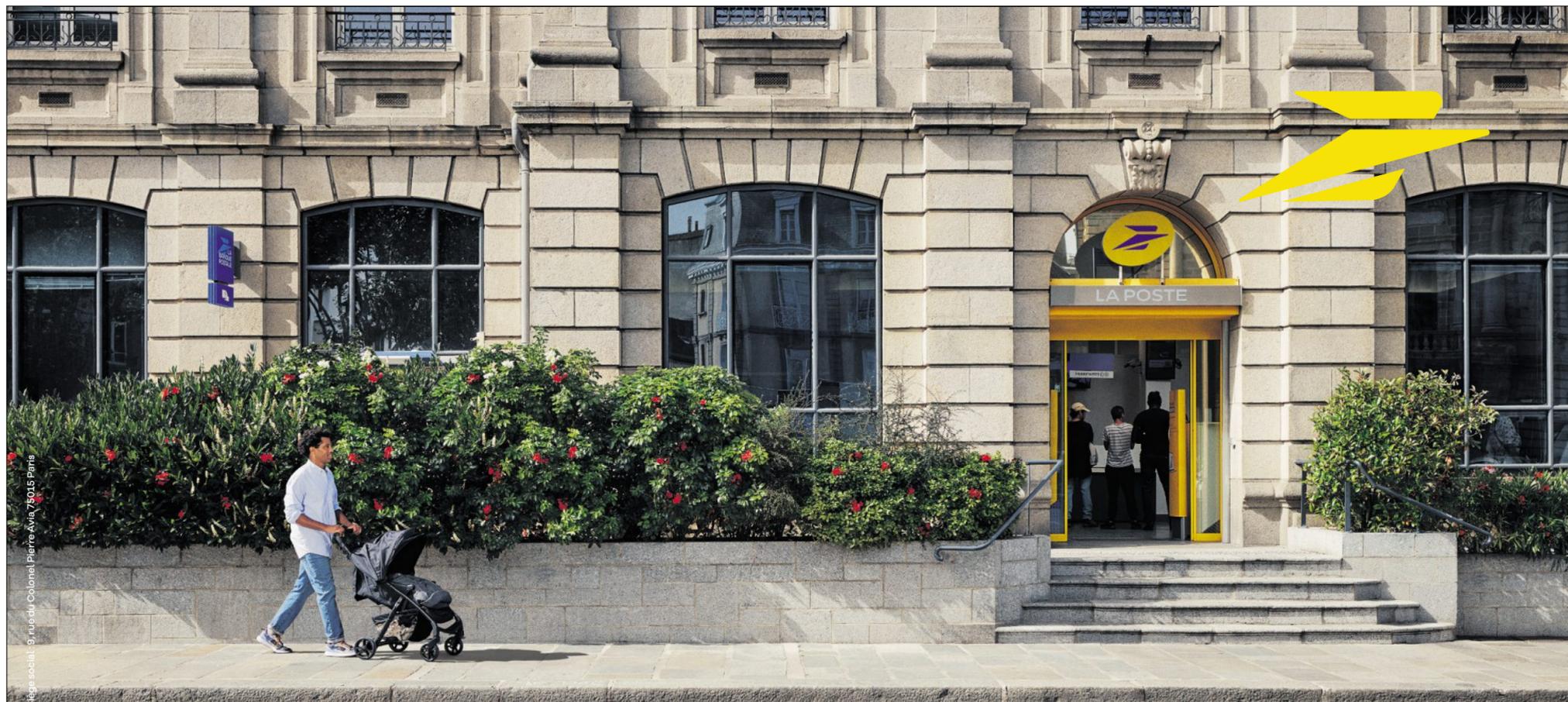
M. B.

France 2, 21 h 10.



Cali, Pascal Obispo et Axel Bauer.

PHOTO : GAELLE GHESQUIERE/AIR PROD



Être postier, c'est aussi accompagner les familles tout au long de la vie.

8 500 conseillers bancaires ont des solutions pour chaque étape de la vie : études des enfants, déménagement ou préparation de la retraite.

La Poste. Ça crée des liens entre nous.

Antoine de Maximy va dormir au Paraguay

Ce soir à la télé. RMC Découverte diffuse un numéro inédit de *J'irai dormir chez vous* pour fêter les vingt ans de cette émission de voyage pas comme les autres.

Voilà déjà vingt ans qu'Antoine de Maximy explore le monde, caméra au poing, dans *J'irai dormir chez vous*. Avec sa bonne humeur caractéristique et sa curiosité aiguës, il part à la rencontre des habitants des pays qu'il visite pour découvrir leur culture... Et s'inviter chez eux le temps d'une nuit, pour offrir des séquences inoubliables.

Au fil du temps, l'émission nous a livré des tranches de rire, d'émotion et parfois de peur pour l'homme qui l'incarne. Pas de quoi couper l'envie de découverte à l'animateur, qui continue, à 64 ans, de s'embarquer dans des situations parfois ubuesques. Dans cet épisode, Antoine de Maximy s'envole pour le Paraguay.

Un pays d'Amérique du Sud qui semble au premier abord très accueillant. Mais comme à son habitude, le baroudeur va découvrir ses différents aspects, qu'ils soient positifs, ou qu'ils touchent à l'insécurité.

Antoine de Maximy s'enfonce éga-



Antoine de Maximy au Paraguay dans un numéro inédit de « J'irai dormir chez vous ».

PHOTO : ANTOINE DE MAXIMY - BONNE PICHÉ TÉLÉVISION

lement dans la campagne profonde, un village indigène, ou bien découvre la communauté mennonite du pays avec ses cérémonies religieuses spécifiques. Lors de quelques séquences en plateau, il ajoute des anecdotes pertinentes sur le pays ou sur ce

qu'il a vécu hors caméra. De quoi voyager au bout du monde tout en restant sur son canapé.

Anaïs BERNO.



RMC Découverte, 21 h 10.

La fantastique famille Madrigal

Ce soir à la télé. M6 propose le Disney inédit *Encanto*. Un superbe conte musical pour petits et grands qui prône de belles valeurs familiales.

Direction la Colombie pour le soixantième film des studios Disney. Chez les Madrigal, tout le monde possède un pouvoir unique, y compris la maison dans laquelle cette joyeuse famille vit, au sein d'un village perdu dans la montagne.

Capacité de guérison, pouvoir de faire pousser les fleurs ou encore force surhumaine, tous les Madrigal utilisent leur don pour faire le bien au village. Sauf Mirabel, privée de pouvoir sans savoir pourquoi et stigmatisée pour cela. Comment trouver son identité lorsque l'on est ordinaire dans une famille extraordinaire ? Il se pourrait pourtant que Mirabel soit la

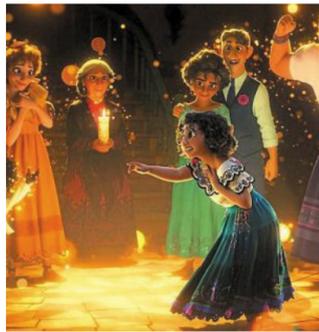
clé pour sauver le village d'une forte menace qui arrive...

Succès critique et public de 2021 en salles, *Encanto* a su enchanter petits et grands grâce à ses chansons qui font mouche, son animation travaillée, son humour mêlé à l'émotion et ses thématiques auxquelles tout le monde peut s'identifier. Attention, vous n'êtes pas à l'abri de lâcher une petite larme devant le film, ni d'avoir la chanson *Ne parlons pas de Bruno* en tête pendant des jours...

A. B.



M6, 21 h 10.



Le personnage de Mirabel dans « Encanto ».

PHOTO : DISNEY

TF1

21.10 **Kev Adams, miroir** Spectacle.
22.55 **Kev Adams : de l'autre côté du miroir** Documentaire.

CANAL+

21.10 **Creed 3** Drame (2023)
Avec Michael B. Jordan.
23.05 **Supercell** Film d'action (2023)
Avec Daniel Diemer, Alec Baldwin.

arte

20.55 **Lettres de l'au-delà** Téléfilm de suspense (2023)
Avec Heino Ferch, Ronald Kukulies.
22.30 **Eddie Murphy, le roi noir de Hollywood** Documentaire.

TMC

21.15 **Harry Potter : les secrets du phénomène** Documentaire.
23.10 **Harry Potter : le tournoi des quatre maisons** Divertissement.

LCP

20.34 **L'image des Présidents de la République vue par les photographes** Documentaire.
21.34 **ZED - Zone d'éducation documentaire** Débat.
22.00 **Forces Spéciales, la guerre autrement** Documentaire.

Gulli

21.05 **The Truman Show** Comédie dramatique (1998)
Avec Jim Carrey, Laura Linney.
22.45 **Tiny House : mini maison sur mesure** Divertissement.
Présentation : Zack Giffin et John Weisbarth.

L'EQUIPE

21.06 **L'Equipe Moteur : Top Gear**
22.54 **L'Equipe du soir** Magazine sportif.

RMC

21.10 **Alien Theory** Spécial : mystérieuses reliques. Spécial : enquêtes à travers le monde. Spécial : Décodage des glyphes. Spécial : Enquête sur les ovnis. Documentaire.

•2

21.10 **Taratata 100% live 30 ans.** Variétés. Présentation : Nagui.
0.45 **Basique, le concert** Magazine.

•5

21.05 **Mars Attacks !** Comédie (1996)
Avec Jack Nicholson, Glenn Close.
22.50 **Béatrice Dalle, à prendre ou à laisser** Documentaire.

G8

21.19 **Le sang de la vigne** Massacre à la sulfateuse. **Cauchemar en cote-de-nuits.** Série policière.
Avec Pierre Arditi, Aladin Reibel.

TFX

21.05 **Hibernatus** Comédie fantastique (1969)
Avec Louis de Funès.
22.45 **Camping et camping-car : les vacances préférées des Français !** Magazine.

•4

21.10 **La Cigale pour moi tout seul** Spectacle.
22.30 **Le Paname Comedy Club** Spectacle.

info:

20.03 **Les informés du soir** Débat.
20.59 **Le fil info soir**
21.20 **INAttendu**

ôter

21.05 **Hawaii 5-0** **Umia Ka Hanu. Hoa 'inea. Ke Koa Lokomaika'i. Ua 'o'oloku Ke Anu I Na Mauna.** Série policière.
Avec Alex O'Loughlin, Scott Caan.

RMC

21.10 **J'irai dormir chez vous** Paraguay. Vietnam. Documentaire.

Clés

21.05 **Où sont passés les Morgan ?** Comédie (2009)
Avec Hugh Grant, Natalia Klimas.
23.15 **L'embarras du choix** Comédie sentimentale (2017)
Avec Alexandra Lamy.

•3

21.10 **Crimes parfaits** **Contre vents et marées.** **Sur un arbre perché. La balle est dans ton camp. La messe est dite.** Série policière.
Avec Bruno Solo, Elisa Ruschke.

M6

21.10 **Encanto, la fantastique famille Madrigal** Film d'animation (2021)
22.55 **Le meilleur du Marrakech du Rire** Spectacle.

W9

21.05 **Enquête d'action** Magazine.
Présentation : Marie-Ange Casalta.

nt1

21.10 **Sam Martial.** Alice. Sarah-Amélie. Série humoristique.
Avec Natacha Lindinger, Fred Testot, Barbara Cabrita.

G STAR

21.16 **Storage Wars : enchères surprises** Une enchère à rendre chèvre. Ivy le professionnel. Un grand blond. Un bon filon. Le temps, c'est de l'argent. Musique et cuisine italienne. Enchères à emporter. Documentaire.

TF1

21.00 **A la croisée des mondes : La Boussole d'or** Film fantastique (2007)
Avec Nicole Kidman, Daniel Craig.
23.00 **Les experts : Miami** Série policière.
Avec David Caruso, Emily Procter.

TELENANTES

19.45 **Météo** 19.57 **VIDEO** 20.00 **Nantes info** 20.03 **VIDEO** 20.06 **Nantes info** 20.09 **VIDEO** 20.17 **Publi-reportages** 20.20 **Nantes info** 20.21 **Publi-reportages**

•3

12.00 **Le journal des solutions**
12.25 **ICI 12/13 - Pays de la Loire**
12.50 **Programme national**
19.08 **ICI 19/20 - Ça se passe ici**
19.14 **ICI 19/20- Pays de la Loire**

Retrouvez tous les programmes chaque vendredi dans Diverto et sur programmetv.ouest-france.fr

DEFI ANTI-INFLATION

LE BON PLAN DU WEEK-END

11€⁹⁹ Le kg

Viande bovine : côte *** avec os à rôtir

ORIGINE FRANCE

Seulement 3 jours pour en profiter :
du 3 au 5 novembre.

Et si vous trouvez moins cher ailleurs on vous rembourse 2X la différence.

*** Correspond à la classification de la qualité de la viande. Détails sur carrefour.fr

« Je n'ai jamais vu autant d'enfants malades »

Le réchauffement climatique n'épargne pas l'Hexagone et ses millions d'habitants, comme Anne-Laure Malangé, professeure des écoles en Haute-Savoie et victime de pollution de l'air.



Changer les choses à son échelle. C'est bien ce qu'a essayé de faire Anne-Laure Malangé, 48 ans, dans la vallée de l'Arve, en Haute-Savoie (Auvergne-Rhône-Alpes). En vain. Depuis de très nombreuses années, les habitants de cette vallée alpine située au pied du Mont-Blanc font face à de très nombreux épisodes de pollution de l'air, bien supérieure aux normes européennes.

La dégradation de la qualité de l'air et le changement climatique sont intimement liés. Si certains polluants de l'air, comme l'ozone, contribuent au réchauffement climatique, celui-ci favorise à son tour le développement de certains polluants qui accentuent ainsi la formation d'ozone et la concentration en particules fines dans l'atmosphère. Dans cette vallée, la préfecture déclenche chaque année des alertes aux pics de pollution, ce qui affecte le quotidien et la santé des habitants.

C'est dans la commune de Passy, située au cœur de cette vallée montagnarde, qu'Anne-Laure Malangé a décidé, avec époux et enfants, d'acheter une maison en 2009 pour y « faire [leur] vie ». « Depuis cette

date, je suis malade », confie cette Bourguignonne de naissance. Bronchites, trachéites, sinusites... Ses problèmes de santé apparus progressivement ont fini par devenir chroniques : « J'ai rapidement compris que je souffrais de l'air que je respirais. »

« En hiver comme en été, on a ici des problèmes d'aérogénologie », résume-t-elle. En effet, à cause d'un air froid et d'un vent faible, les polluants se retrouvent emprisonnés dans le creux de la vallée sous une sorte de vague brume flottante : « ça forme un couvercle sur la ville qui amplifie ce phénomène », précise-t-elle, en expliquant qu'à cette période de l'année, les habitants sont priés de ne pas monter leur chauffage ou brûler leurs déchets, notamment.

« Ce n'est plus une cuvette, c'est un four ! »

L'été, c'est l'ensoleillement qui favorise l'apparition d'ozone au-dessus de la vallée. « La chaleur amplifie ce phénomène et pour y avoir vécu, je peux vous dire que la chaleur à Passy est insupportable l'été ! Ce n'est plus une cuvette, c'est un four ! », s'exclame Anne-Laure Malangé.

Lentement mais sûrement, sa vie là-bas est devenue « invivable ». « À l'école, on demande aux enfants de ne pas courir dans la cour pour ne pas surventiler », se souvient cette enseignante qui assure n'avoir « jamais vu autant d'enfants malades ! » Selon différents organismes de santé, les populations les plus exposées à la pollution de l'air restent les enfants en bas âge, les personnes

âgées et celles souffrant de troubles chroniques, comme elle.

Dans l'espoir d'atténuer son calvaire, la Passerande loue un appareil respiratoire : « J'ai fait de l'aérosolthérapie matins et soirs pendant 11 semaines consécutives ! J'ai fait des cures thermales qui n'ont servi à rien ! » Anne-Laure finira par être hospitalisée. « On m'a dit plein de fois "mais partez ! Partez d'ici !" Tout le monde connaît le problème mais c'est difficile de bouculer sa vie... C'est ce qu'on a fini par faire [...] On a vendu la maison et on est partis. »

Anne-Laure Malangé vit désormais à Cluses, une petite commune à 20 km de Passy, non loin de cette vallée que traverse l'autoroute du tunnel du mont-Blanc. En 2018, elle a déposé avec 13 autres familles un recours contre l'État pour « carence fautive ». « Depuis [...] on est rendu au troisième préfet ! Ils disent qu'ils prennent des mesures mais elles sont insuffisantes », juge-t-elle en pointant du doigt les dégâts de l'industrie locale, du maintien d'un incinérateur à Passy et du « trafic international routier grandissant ici ! ».

Face à ces situations, les collectivités ont pour devoir de mettre en place des actions permettant de prévenir les effets induits par le changement climatique. Notamment au regard du respect du principe de précaution. En l'espèce, fulmine l'enseignante, « les mesures à prendre sont tellement drastiques et économiquement contraignantes que les pouvoirs publics préfèrent sacrifier la population ! C'est pourtant leur rôle de nous protéger ».

Textes : Lucas ROJOUAN.



Anne-Laure Malangé à Passy (Haute-Savoie) dans « Pollution : les citoyens contre-attaquent », un documentaire d'Envoyé spécial, sur France 2, le 20 juin 2019.

Nos Vies : une édition spéciale réchauffement climatique

Ils n'avaient « jamais vu ça ». Ils se prénomment Lionel, Nathalie, Philippe, Ronan ou encore Aurélien... Ils sont ostréiculteur, assistante maternelle, maçon, directeur de coopérative, batelier, professeur des écoles... Aucun ne se revendique « activiste » mais tous ont vu l'environnement de leur enfance se dégrader sous l'effet du réchauffement climatique.

Le changement climatique, dû à

l'activité humaine, est parfois perçu comme un phénomène abstrait. Ses effets néfastes ne sont pourtant pas si lointains et affectent directement de nombreux Français : une rivière qui s'assèche par ici, une maison qui se fissure par là, un camping qu'il faut déménager face à la montée des eaux là-bas, ou encore une forêt qui flambe en plein hiver.

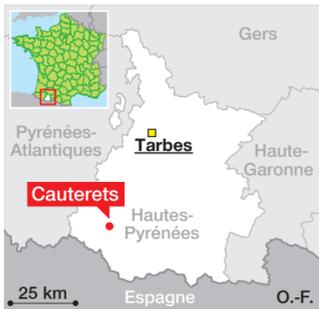
Outre la hausse des températures,

comme l'atteste cette vague de chaleur exceptionnelle en cet automne 2023, ces habitants nous ont fait part, dans leur commune, d'événements météorologiques toujours plus précoces ou tardifs, mais également plus fréquents et intenses.

Dans ce numéro spécial, des Français de tous âges et horizons témoignent des dangers qui menacent directement leur habitat

« Nos glaciers ressemblent à des sucettes »

Jean-Louis Lechêne, guide de haute montagne à Cauterets dans les Pyrénées, ne reconnaît plus ses glaciers. Ce passionné de 76 ans estime que la fonte des glaces n'a jamais été aussi brutale.



On les imagine éternels mais leur temps est désormais compté. Le guide de haute montagne, Jean-Louis Lechêne, pourrait parler de glaciers alpins pendant des heures. Il les connaît si bien. C'est de retour à Cauterets, dans les Hautes-Pyrénées, que ce passionné de 76 ans continue d'exercer son métier, après plus de dix ans passés à la compagnie des guides de Chamonix, au pied du Mont-Blanc.

Ici comme ailleurs, le réchauffement climatique fait son œuvre. « Je ne pensais pas que ça disparaîtrait aussi vite et ça fait mal au cœur », se déssole-t-il, en évoquant le glacier d'Ossoue, dans le massif du Vignemale. Il y accompagne souvent des randonneurs.

« Je ne pensais pas que ça disparaîtrait aussi vite »



Le guide de haute montagne, Jean-Louis Lechêne dans les Pyrénées.

CREDIT PHOTO : JEAN-LOUIS LECHÊNE / LECHÊNEDES MONTAGNES

sent à des peaux de chagrin ! »

Durant sa jeunesse, la couche de glace était encore bien protégée par la neige des hivers précédents. « En l'espace de 25 ans, les neiges ont presque complètement disparu des glaciers, si bien que l'été, c'est la glace vive qui fond et s'écoule en bas », rapporte-t-il, quelque peu amer.

À l'instar du batelier, le montagnard reste convaincu que cette fonte relève avant tout d'un « cycle » mais précise bien que cette dernière n'a jamais été « brutale » par le passé.

Ce qui l'inquiète, désormais, c'est

donc « l'accélération » de cette fonte sous la pression de la pollution humaine. Jean-Louis Lechêne souligne toutefois qu'il faut toujours comparer les fontes à des altitudes similaires. « Dans les Alpes, au-dessus de 4 200 m, la glaciation est toujours la même qu'en 1786 (NDLR : première ascension du mont Blanc) malgré un réchauffement de l'air observé d'environ 1 °C », avance-t-il. C'est donc « toujours en bas, là où il fait le plus chaud », qu'il contemple, impuissant, la perte de vitalité de ses chers glaciers pyrénéens.

Il le sait par expérience, cette trans-

formation accélérée du paysage multiplie accentue aussi les « problèmes de sécurité », ajoute-t-il en évoquant divers éboulis et affaissements de dalles rocheuses autrefois retenues par la glace.

Incitant les randonneurs à la prudence – conseil immuable dans pareil environnement – et les invitant à faire le tri dans les refuges, ce pratiquant aguerrri des montagnes rejette avec vigueur la « culpabilisation » faites aux « citoyens ordinaires » mais considère, face au drame qui se joue, que chacun doit « apporter sa pierre à l'édifice ».

« L'eau se réchauffe dans la baie »

Ronan Cadiou, ostréiculteur dans la baie de Cancale, a vu les galis envahir son secteur et menacer ses huîtres.



Ronan Cadiou, ostréiculteur.

CREDIT PHOTO : RONAN CADIOU



Fin connaisseur des milieux aquatiques, il passe le plus clair de son temps en mer. Ostréiculteur dans la baie de Cancale (Ille-et-Vilaine), Ronan Cadiou, 50 ans, en est désormais certain : « Les eaux se réchauffent de plus en plus... » Le Breton en veut pour preuve les « galis » sur son littoral. Ces petits naissains d'huîtres indésirables se collent aux tables ostréicoles et captent la nourriture de celles en pleine croissance : « On a déjà eu ça ici [...] mais là, ça fait vraiment plusieurs années d'affilée que nous sommes touchés ! »

Les aquaculteurs restent profondément soumis aux effets du changement climatique et ce phénomène-là, dû à l'augmentation de la température des océans, l'illustre particulièrement : « Avant, ces larves ne survivaient pas sur nos côtes, car les eaux étaient trop froides », résume Ronan Cadiou, qui ajoute que les galis complexifient aussi la récolte de ce mollusque. La filière conchylicole fait également face aux autres symp-

tômes plus visibles du réchauffement climatique : hausse du niveau des mers et sécheresse. « L'année dernière, on a manqué d'eau douce », relate Ronan Cadiou, en rappelant que cet ingrédient reste essentiel au bon développement du phytoplancton, dont se nourrissent ses huîtres.

Cette menace invisible

Communs à toutes les mers du globe, ces mollusques font enfin face à un dernier danger auquel ils semblent à ce jour résister, mais qui pourrait affecter à terme leur nourriture. C'est l'acidification des océans, soit la diminution du pH de l'eau, causée par la dissolution du CO2 dans les mers qui génère notamment du gaz carbonique. Ce processus pourrait affecter la production de maërl, une petite algue calcaire que l'on trouve au fond des mers et qui sert de garde-manger aux poissons et aux crustacés.

En Bretagne, cette acidification a déjà commencé et pourrait modifier en profondeur la biodiversité marine, même si ses effets ne se feront sentir que vers 2080, selon les scientifiques de la station marine de Roscoff. À ce jour, le PH des océans se situe en moyenne autour de 8,1 mais il pourrait descendre selon ces derniers à 7,8 voire 7,6 dans le pire des scénarios. « Ce qui est sûr ici, c'est que les eaux se réchauffent », répète Ronan Cadiou.